

3M™ Ponceuses orbitales pneumatiques et électriques

(valable pour les références ci-après uniquement: 33632, 33633, 33634, 33780, 38505)

Guide du processus de garantie

1. 3M offre une garantie de deux ans sur les ponceuses orbitales pneumatiques et électriques 3M™ à compter de la date d'achat.
2. Si un utilisateur final rencontre un problème avec l'outil pendant cette période de garantie, il doit contacter son distributeur en premier lieu.
3. Le distributeur vérifiera que l'outil toujours couvert par la garantie et qu'il n'y a aucun signe évident de mauvaise utilisation.
4. Si le distributeur détermine qu'il s'agit effectivement d'une réclamation de garantie valide, le distributeur présentera un formulaire de réparation pour les outils sous garantie (ci-joint) au client pour qu'il le remplisse, ainsi que l'avis de confidentialité du distributeur, et enverra le formulaire rempli par e-mail à 3M CIR (en incluant « garantie » dans l'objet de l'e-mail) pour demander la collecte de l'outil et sa livraison au prestataire agréé local. Le distributeur est prié de mettre le prestataire de services agréé local en copie du courriel. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de 3M CIR et de notre prestataire de services agréés.
5. À la réception de l'e-mail du distributeur, un numéro de référence du dossier est généré automatiquement et le distributeur et le prestataire de services agréé local recevront une réponse automatisée par e-mail de 3M CIR contenant le numéro de référence du dossier. Le numéro de référence du dossier restera le même tout au long du processus. 3M CIR organisera ensuite la collecte de l'outil auprès du distributeur, ou directement auprès du client si cela est convenu avec le client, et la livraison au prestataire agréé. Le distributeur ajoutera le numéro de référence du dossier au formulaire de réparation et inclura une copie du formulaire de réparation et une copie de la facture du client sans information sur le prix de revente indiquant le numéro de série de l'outil et la date d'achat avec l'outil pour qu'il soit renvoyé au prestataire de services agréé.
6. Le prestataire de services agréé réparera l'outil (ou recommandera un remplacement s'il ne peut pas être réparé) et renverra l'outil réparé au distributeur. Le prestataire de services agréé s'assurera également que le distributeur et 3M CIR reçoivent un e-mail lors de l'expédition de l'outil.
7. Si le prestataire de services agréé détermine que l'outil ne peut pas être réparé, le distributeur doit envoyer un e-mail à 3M CIR avec une confirmation par e-mail du prestataire de services agréé indiquant qu'il ne peut pas être réparé afin que le distributeur puisse demander un crédit pour l'outil auprès de 3M.
8. Si l'outil se trouve en dehors de la période de garantie de 2 ans ou nécessite des travaux qui ne sont pas couverts par la garantie (tels que le remplacement ou la réparation de la brosse en raison d'une mauvaise utilisation), le distributeur a la possibilité de payer ces travaux en contactant directement le prestataire de services agréé.
9. 3M traitera les données personnelles relatives aux réparations sous garantie conformément à la déclaration de confidentialité mondiale de 3M (https://www.3m.com/3M/en_US/company-us/privacy-policy/). Aucune donnée à caractère personnel (au sens de la législation applicable en matière de

protection de la vie privée) autre que les coordonnées professionnelles requises pour la réparation sous garantie (par exemple, nom, titre, coordonnées professionnelles, etc.) (collectivement dénommés « BCI ») ne sera échangée ou traitée. Le distributeur et le prestataire agréé s'engagent à : (i) mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les BCI conformément aux lois applicables en matière de confidentialité des données ; (ii) utiliser les BCI uniquement aux fins de réparation sous garantie ; (iii) fournir une assistance raisonnable à 3M pour se conformer aux lois applicables en matière de protection des données ; (iv) fournir des informations à 3M sur demande qui démontrent leur conformité aux lois applicables en matière de protection des données et au présent paragraphe ; (v) informer rapidement 3M de toutes les demandes des personnes concernées ou des autorités réglementaires faites en vertu des lois applicables ; et (vi) informer rapidement 3M s'ils ont connaissance ou soupçonnent raisonnablement un accès, une acquisition, une utilisation ou une divulgation non autorisés ou illégaux des BCI. Sans préjudice de ce qui précède, 3M, le distributeur et le prestataire agréé se conformeront aux lois applicables en matière de confidentialité des données en ce qui concerne le traitement des BCI. Si 3M, le distributeur ou le prestataire agréé prend connaissance que des données personnelles supplémentaires doivent être traitées dans le cadre de cette réparation sous garantie, ou peuvent être partagées avec d'autres entités non explicitement envisagées dans ce guide de traitement, les parties négocieront d'abord de bonne foi les exigences appropriées pour le traitement de ces données conformément aux lois applicables en matière de confidentialité des données.

REMARQUE : pour les outils qui sont encore dans la période de garantie de 2 ans, 3M organisera la collecte et l'expédition de l'outil du distributeur au prestataire de services agréé, comme décrit ci-dessus. Cependant, pour les outils qui ne sont pas couverts par la période de garantie de 2 ans, les frais de collecte et d'expédition devront être organisés et convenus directement entre le distributeur et le prestataire de services agréé.

Coordonnées de 3M CIR et du prestataire de services

| Pays | E-mail de 3M CIR | Prestataire de services agréé | Adresse | Téléphone | E-mail |
|--------|------------------------|-------------------------------|---|-----------------|------------------------|
| France | 3M.reclamation@mmm.com | Catalfer Srl | Via Campo dei Fiori, 9 - 21020 Brunello (VA) Italie | +39 0332 463509 | service.3m@catalfer.it |